



Améliorer le profil de risque du **camionnage commercial** au Canada

Le secteur du camionnage commercial au Canada est confronté à une avalanche de problèmes qui, s'ils ne sont pas résolus, menaceront la stabilité de toute la chaîne d'approvisionnement canadienne. Depuis des années, l'abordabilité de l'assurance pour camions commerciaux est un sujet sensible, et les assureurs continuent de constater une augmentation considérable du nombre et du coût des accidents sur nos routes. Au Canada, et depuis plusieurs années consécutives, de nombreux assureurs enregistrent des pertes supérieures aux primes encaissées. Cette situation n'étant pas viable, elle a entraîné une augmentation des primes, en particulier pour les exploitants de véhicules individuels ou de petits parcs automobiles.

Les principaux facteurs à l'origine de ces défis sont les suivants :

- Forte rotation des conducteurs de camion expérimentés
- Nouveaux conducteurs qui manquent d'expérience et n'ont pas accès à une formation adéquate ni à des programmes de sécurité routière
- Fraude majeure sur le marché
- Augmentation spectaculaire du montant des demandes d'indemnisation

Ces défis sont moins prononcés dans les grandes entreprises commerciales et les parcs automobiles où la formation des conducteurs et la gestion des risques sont plus sophistiquées.

Compte tenu de ces tendances, le BAC et les assureurs canadiens ont formulé des recommandations visant à améliorer la formation des conducteurs, tant sur le plan de l'abordabilité que de la qualité de l'enseignement dispensé, ainsi qu'à renforcer la sécurité routière. En outre, il apparaît clairement qu'une base de données nationale regroupant les renseignements relatifs aux assurances et aux sinistres liés au transport routier est nécessaire pour que les assureurs puissent vérifier les dossiers de conduite des conducteurs de camion et lutter contre la fraude sur le marché. Enfin, les conducteurs de camion doivent également pouvoir disposer de leurs dossiers professionnels pour faciliter leur recherche d'emploi.

PRINCIPALES PRESSIONS SUR LE MARCHÉ DU CAMIONNAGE COMMERCIAL AU CANADA

Pénurie de conducteurs de camion

Au Canada, le secteur du camionnage commercial est confronté à une pénurie de conducteurs qualifiés, car les conducteurs de camion âgés et expérimentés prennent leur retraite. Avec l'augmentation du nombre de nouveaux conducteurs plus jeunes sur nos routes, les assureurs constatent une augmentation du nombre et du coût des accidents impliquant des camions. De ce fait, ces nouveaux conducteurs moins expérimentés ont du mal à payer leur assurance.

Fraude

Une récente enquête* a révélé une fraude généralisée chez certains exploitants de camions longue distance. Dans le cadre de cette enquête, on a découvert que des conducteurs falsifiaient l'utilisation de leur véhicule et prétendaient faussement être basés dans une

autre province afin d'obtenir des tarifs d'assurance plus avantageux. Malheureusement, les assureurs ne disposent pas des outils nécessaires pour vérifier ces informations et lutter contre la fraude par eux-mêmes.

* Facility Association 2019

Augmentation des demandes d'indemnisation

La reprise économique aux États-Unis a entraîné une augmentation du nombre de voyages transfrontaliers. La multiplication des verdicts dits « nucléaires » dans les tribunaux américains, où les tribunaux accordent des dizaines de millions de dollars aux plaignants à la suite d'accidents de camion, a considérablement augmenté le coût des demandes d'indemnisation. Ces pressions font augmenter le coût de l'assurance lorsque l'on conduit à l'étranger.

Afin d'améliorer le marché de l'assurance pour camions commerciaux, le BAC et ses membres ont mis au point un projet de cadre pour un programme amélioré et obligatoire de formation des conducteurs.

1^{RE} RECOMMANDATION

Formation, accréditation et certification des formateurs

À l'exception du Québec, qui dispose d'un réseau bien établi d'établissements professionnels proposant des formations complètes pour les conducteurs de camion, les exigences en matière de formation initiale dans les autres régions du Canada sont insuffisantes. Il y a plusieurs problèmes :

- Le nombre total d'heures de formation requises (en classe et au volant) pour les programmes de formation n'est pas suffisant pour former adéquatement les conducteurs.
- Les enseignants qui dispensent des cours aux élèves doivent posséder un minimum de connaissances et d'expérience.
- Il existe peu de formations spécialisées qui abordent certains des aspects les plus risqués de la conduite de camions, tels que la conduite sur différents types de terrain en fonction de l'itinéraire du conducteur ou la manière de transporter en toute sécurité des marchandises dangereuses.

- Les étudiants ont peu d'occasions de faire un apprentissage.
- Le coût de la formation de base obligatoire ou d'autres programmes de formation professionnelle provinciaux existants peut atteindre 10 000 dollars, contre 1 000 dollars au Québec. Le coût élevé du programme de formation actuel et les difficultés persistantes pour obtenir une assurance abordable constituent un obstacle financier pour les nouveaux conducteurs.

En conséquence, de nombreux autres métiers, tels que les charpentiers, les électriciens et même les coiffeurs, sont mieux formés et mieux certifiés que les conducteurs de camions commerciaux. Ce qui n'a pas de sens.

Protocoles de formation nationaux et provinciaux

Il faudrait mettre à jour les normes professionnelles nationales actuelles pour les conducteurs de véhicules commerciaux (conducteurs de camion) et les exigences en matière de formation initiale.

Perfectionnement, maîtrise et formation continue

Une formation continue devrait être offerte aux personnes travaillant dans le secteur du transport routier après l'achèvement de la formation initiale.

La mise en œuvre de ces mesures nécessitera la participation et le soutien d'autres acteurs, notamment les pouvoirs publics.

La formation de base obligatoire et les autres programmes de formation provinciaux existants devraient être renforcés de manière à offrir un programme d'études normalisé aux écoles et aux formateurs professionnels, avec des subventions pour aider les conducteurs à la suivre à un prix abordable

Il est temps que les conducteurs de camion soient considérés comme des professionnels reconnus.



2^E RECOMMANDATION

Base de données centralisée pour vérifier les renseignements relatifs aux risques

Les assureurs de camions commerciaux signalent qu'ils sont fréquemment confrontés à des documents frauduleux concernant les antécédents professionnels, les dossiers de conduite et les véhicules utilisés en dehors de la région ou de la province indiquée dans le contrat d'assurance. Bien que les assureurs soient en mesure de détecter certaines de ces falsifications à l'aide de processus internes, beaucoup passent inaperçues.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement devrait collaborer avec les autres acteurs concernés pour :

Créer une base de données nationale contenant des renseignements sur les assurances et les réclamations

L'existence d'une base de données centralisée permettant de vérifier les renseignements essentiels sur les assurances nécessaires à la souscription permettrait d'offrir des assurances à des prix plus avantageux et aiderait à détecter les activités frauduleuses sur le marché.

3^E RECOMMANDATION

Accès des conducteurs de camion à leurs antécédents professionnels et de conduite

Face à une demande record de conducteurs de camion, certains exploitants cherchent à empêcher les conducteurs de trouver de nouveaux employeurs en refusant de leur fournir leurs dossiers d'emploi et de conduite. Cela peut également entraîner des complications en matière d'assurance, en particulier lorsqu'un conducteur ne peut pas prouver son niveau d'expérience.

Le gouvernement devrait obliger les opérateurs à fournir ces renseignements, sur demande, afin d'aider les personnes en recherche d'un nouvel emploi.

Le gouvernement doit s'efforcer de réduire la fraude et d'améliorer l'échange de renseignements en :

- créant d'une base de données accessible destinée à vérifier les déclarations relatives à la conduite automobile et les antécédents en matière d'infractions.
- obligeant les employeurs à fournir le dossier d'emploi au conducteur, à sa demande.

CONCLUSION

Les défis auxquels fait face le marché canadien de l'assurance pour camions commerciaux ne disparaîtront pas du jour au lendemain.

Le gouvernement, le secteur du camionnage et l'industrie de l'assurance doivent s'unir pour concevoir et mettre en place un nouveau cadre de formation au Canada.

Ce cadre, qui s'appuie sur les meilleures pratiques nationales, doit inclure des normes d'accréditation, une formation pratique accrue au volant et être rendu plus abordable pour ceux qui souhaitent exercer le métier de camionneur.

Nous sommes là pour vous aider!

IBC Le BAC compte des professionnels de l'assurance qui aident les camionneurs à s'y retrouver dans le marché de l'assurance. Appelez la ligne d'assistance téléphonique du BAC pour les assurances commerciales au 1-844-227-5422. si vous avez besoin d'aide pour obtenir une couverture d'assurance abordable.

